



11 février 2021

(21-1131)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2000 SUR L'ACCÈS CONDITIONNEL  
(DÉCODEURS NON AUTORISÉS), S.I. 2000/1175

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>ROYAUME-UNI</b>
--	--------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement de 2000 sur l'accès conditionnel (décodeurs non autorisés), S.I. 2000/1175
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_0886_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_0886_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/GBR/C/1</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b> <p>Ce règlement met en œuvre la Directive 98/84/CE du Parlement européen et du Conseil concernant la protection juridique des services à accès conditionnel et des services d'accès conditionnel (Journal officiel L 320 du 28 novembre 1998, page 54) (la "Directive"). La Directive prévoit une protection contre les dispositifs illicites qui permettent ou facilitent le contournement des mesures technologiques destinées à protéger les services de télédiffusion et de radiodiffusion par abonnement, les "services de la société de l'information" (tels qu'ils sont définis dans la Directive) et les services à accès conditionnel (qui doivent bénéficier de la même protection juridique que les autres services).</p>	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	28 mai 2000 <a href="https://www.legislation.gov.uk/uksi/2000/1175/made">https://www.legislation.gov.uk/uksi/2000/1175/made</a>
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	2 février 2021
<b>Autres renseignements</b>	<a href="https://www.legislation.gov.uk/ukxi/2000/1175/note/made">https://www.legislation.gov.uk/ukxi/2000/1175/note/made</a>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	UK Intellectual Property Office Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni  <a href="mailto:information@ipo.gov.uk">information@ipo.gov.uk</a>  0300 300 2000  Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.